

Promesses de final spectaculaire au Jeudi du Port

Public attendu en masse pour le dernier grand rendez-vous portuaire et populaire de l'été, qui s'annonce aussi palpitant musicalement que théâtralement. Johnny Clegg en est la star finale.

Skankaya lance la fête

Groupe brestois festif et engagé, Skankaya va donner, à 18 h, au jardin de l'Académie de Marine, le coup d'envoi de ce 4^e et dernier Jeudi du Port de l'été. Qui s'annonce carrément spectaculaire, aussi palpitant musicalement que théâtralement. Reggae, ska et cuivres sont les fondements de Skankaya, « groupe rodé à la chaude ambiance des bars bondés ». À 19 h 12, la C^{ie} Kitschenette installe son théâtre culinaire aux jardins du Château. Attention, séquence émotion ! Dans ce spectacle, intitulé *Aux p'tis oignons*, une femme désespérée part à la recherche du grand amour, qu'elle trouvera... parmi le public ! Entre ces deux shows, allez vivre, au parc à chaînes, l'*Expérience Unique* du professeur David Betta. Il « fera de vous le roi du clubbing ».

The Red Goes Black sous pression

Les Douamenistes de The Red Goes Black investissent, à 19 h 30, le Cabaret, la petite scène du port, où leur « rock'n'roll vintage » devrait mettre le feu : « On considère Brest comme un deuxième chez nous. On venait en bande aux Jeudis quand on était plus jeunes, on a toujours aimé l'ambiance, confié Tsunam, le batteur. On est vraiment contents de

jouer aux Jeudis, même si ça nous met la pression : soit ça passe, soit ça casse ! Aux Jeudis, il y a des familles, des jeunes qui viennent faire la fête... Un mélange des genres avec lequel on va devoir composer. Mais on sait que les Brestois commencent à bien nous connaître. »

Au public de se lancer

À 20 h, Mastoc Production présente *Dis-le moi* au parc à chaînes. Autour de la fragilité des sentiments, une pièce de théâtre qui sort vraiment de l'ordinaire : sept comédiennes partent à la rencontre du public, qui devient un acteur à part entière. Dans le même temps, la C^{ie} Impro Infini, autre spécialiste de l'interaction avec le public, part se balader au cours Dajot. Ce *Balcon sur le port* est annoncé comme « une manière instructive et amusante d'observer le patrimoine de la ville ». À 20 h 45, direction les quais, la scène Grand Large accueille la Mal Coiffée : cinq voix féminines, messagères d'une langue qui claque, l'occitan. Une belle performance polyphonique, mêlant sons et pulsation charnelle.

Bilbobasso en feu...

21 h 30, fest-noz au Cabaret : mélodies, harmonie et rythme, les Bretons de N'Diaz renouvellent le

genre. 22 h 02, retour au parc à chaînes pour *Vodka*, pièce inspirée de *L'Ours*, de Tchekhov. La C^{ie} 100 Issues y pousse à l'extrême la rencontre entre deux êtres fous et électriques. À ne manquer sous aucun prétexte, à 23 h 03, au parc à chaînes, *Le bal des anges*, la nouvelle création, inédite en Bretagne, d'une fascinante compagnie, grande amie du Fourneau : Bilbobasso. On ne se lasse pas de la voir déployer ses obsessions artistiques, le feu, le tango et le polar. Émerveillement garanti...

... et Johnny Clegg en final

Mais c'est à 22 h 30 qu'arrive la star la plus attendue : Johnny Clegg, le fameux « Zoulou blanc », l'auteur du tube interplanétaire *Asimbonanga*, qu'il ne manquera pas de dédier à son ami disparu, celui qui a libéré l'Afrique du Sud de l'apartheid, Nelson Mandela. Johnny Clegg se produira en compagnie de sa vieille complice, la choriste Mandisa Dlanga et de cinq musiciens. Déjà venu au port de Brest en 2002 et invité de deux festivals du Bout du Monde à Crozon, l'artiste sud-africain s'y entend en réconciliation et en communion populaire.

Frédérique GUIZIOU
et Louis TANCA.



De gauche à droite et de haut en bas : en concert pour ce dernier Jeudi du Port, la Mal Coiffée, ensemble de cinq femmes qui reprennent des chants traditionnels d'Occitanie. The Red Goes Black, des Douamenistes heureux de retrouver Brest, « notre deuxième chez nous ». Johnny Clegg, la star de ce dernier Jeudi du Port de l'été 2014. La Bilbobasso présente sa dernière création, « Le Bal des Anges », un tango enflammé.

Johnny Clegg rencontre les écoliers du Petit-Paris

« On a très hâte de le rencontrer. Johnny Clegg, c'est une star mondiale, s'enthousiasme Kévin. On a vu tous ses clips sur YouTube ! » Les écoliers de l'école du Petit-Paris ont eu de la chance. Ils ont rencontré, mercredi soir, à l'hôtel Continental, la tête d'affiche du dernier Jeudi du Port de l'été : Johnny Clegg.

Quotidiennement sollicité, dans le monde entier, l'artiste sud-africain engagé et militant a choisi de rencontrer les petits Brestois. Au nom des liens tissés, au fil des années, avec le producteur Jacques Guérin, qui l'invita à la toute première édition du festival du Bout du Monde. Et aussi parce que, cette année, les enfants ont réalisé une comédie musicale, *The Big Mandela show*.

Un spectacle construit avec leur intervenant en philosophie, Yan Marchand : « Ils ont intégré *Asimbonanga* à leur répertoire pour aller aux sources du racisme. Évoquer Johnny Clegg fut, pour eux, l'occasion de montrer que le combat pour l'égalité n'était pas qu'une préoccupation des opprimés, mais aussi de ceux qui pouvaient jouer le rôle d'opresseurs. Quand Mandela est mort, ils en sont venus à évoquer le courage. »

Premier musicien sud-africain à s'être affiché avec un groupe mixte, au côté de son pote d'enfance noir



Par l'entremise de Jacques Guérin, le directeur de Quai Ouest et du festival du Bout du Monde, les écoliers du Petit-Paris, accompagnés de leurs instituteurs, Emmanuel Saulnier et Gaëlle Priser, ont rencontré Johnny Clegg, star sud-africaine de la « world music », programmé ce soir au Jeudi du Port.

Sipho Mchunu, Johnny Clegg a raconté son parcours, ses combats et sa propre définition du courage.

« Dansez-vous toujours comme

un Zoulou ? Pouvez-vous encore lever la jambe au-dessus de votre tête ? » A 61 ans, Johnny Clegg, fameux danseur de chorégraphies tri-

bales endiablées, a avoué, en sou-

riant, qu'il préférerait, désormais, donner des versions assagies de ses méga succès...

Gros chantier à venir pour les boîtes locales

Les marchés de la future cité internationale aux Capucins ont été attribués. Un projet à 5 millions d'euros.

D'ici quelques années, le plateau des Capucins n'aura plus rien de semblable à aujourd'hui. L'ancien site militaire et industriel sera reconverti pour accueillir des logements, commerces, bureaux, équipements culturels et de loisirs.

L'un des projets de ce vaste chantier vient de connaître une avancée importante : une grande partie des marchés pour la cité internationale a été attribuée.

Pour rappel, il est prévu de créer, sur 1 700 m², trente-trois studios meublés pour des chercheurs étrangers, un centre de mobilité, une maison de l'international regroupant des associations type comités de jumelage et des bureaux. Coût du projet : 5 millions d'euros, financé par l'État, les collectivités locales et un fonds européen.

Pour l'heure, huit marchés ont été attribués, dont sept à des entreprises de la région brestoise. Le plus important, l'enveloppe (près de 3 millions d'euros) va à Marin SA/Bihannic/Brit Alu, à Guipavas. Deux autres sociétés guipavasiennes réaliseront la serrurerie (La Serrurerie Brestoise, 133 000 €) et l'électricité (Dourmap, 267 000 €).



La cité internationale, annoncée pour 2015, permettra de loger des chercheurs du monde entier.

Le cloisonnement et les menuiseries extérieures seront l'affaire de Colleau/Placouet, à Lampaul-Plouarzel (344 000 €), les revêtements de sols et muraux, de Kerdreux-Garlatti, à Gouesnou (265 000 €).

Jardin services, à Plabennec, se chargera des espaces extérieurs pour près de 50 000 €. Quant aux Plougastels d'Élorn Plomberie Chauffage, ils se sont vu attribuer un marché à 518 000 €.

Seule société non nord-finistérienne, Thyssenkrupp, à Ergué-Gabéric, fournira les ascenseurs (55 000 €).

La cité internationale, qui doit aider au rayonnement de l'université brestoise, doit ouvrir en 2015.

Orages : six jours pour se faire indemniser

L'état de catastrophe naturelle vient d'être décrété pour les intempéries du 1^{er} juillet dernier.

« C'est la première fois que l'eau monte aussi haut », déclarait, le 2 juillet dernier, un salarié de Domino's Pizza, rue de la Porte. La veille au soir, d'importantes pluies d'orage se déversaient sur la région brestoise. Par endroits, il est tombé jusqu'à une trentaine de millimètres en trente minutes. Un phénomène orageux « extrêmement rare » dans la région, selon Météo France.

Rien de surprenant, donc, à ce que le ministère de l'Intérieur reconnaisse l'état de catastrophe naturelle pour Brest. Concrètement, cela permettra aux personnes et entreprises sinistrées d'être indemnisées par leur assureur, si cela n'a pas déjà été fait.

À Recouvrance, secteur le plus touché, cette nouvelle est accueillie avec circonspection par Paulette Blot, patronne du bar à l'Abordage. À l'époque, et comme à chaque orage important, cette femme a vu l'eau et la boue envahir son commerce situé en bas de la rue Neuve. « J'ai dû faire refaire une partie de l'électricité car des prises ont été inondées. » Son contrat d'assurances prévoit une indemnisation en cas d'obliga-



L'agence la Bourse de l'Immobilier, rue de la Porte, avait dû faire venir une société de nettoyage après les intenses pluies d'orage du 1^{er} juillet dernier.

tion de fermer plusieurs jours. Mais le surlendemain, à force d'huile de coude pour tout nettoyer, la patronne recommençait à servir ses clients.

« Je n'ai donc rien eu du tout. » Pour tenter de faire jouer la garantie « catastrophe naturelle » prévue par toutes les assurances multirisques, elle doit maintenant recontacter son assureur avant le mercredi 20 août. Un état estimatif des dégâts ainsi que des documents attestant de la valeur des biens lui seront aussi demandés. Et, le cas échéant, une franchise (380 € pour les particuliers, 1 140 € minimum pour les professionnels).

Brest en bref

Un scootériste déséquilibré par un chauffard

Le vendredi 8 août, à 3 h 30, un scootériste circule rue Mozart, dans le quartier de la Cavale-Blanche. À la hauteur de la rue Vélasquez, une grosse cylindrée blanche entame un dépassement, mais son rétroviseur touche le scootériste. Perturbé, le pilote du scooter finit sa course

contre une barrière métallique. La berline blanche poursuit son chemin, comme si de rien n'était.

Blessé au thorax, le propriétaire du deux-roues est conduit à l'hôpital de la Cavale-Blanche. La police lance un appel à témoins. Contact : tél. 02 98 43 77 42.

Dessertes maritimes des îles : les usagers consultés

Le conseil général organise, par délégations de service public, le transport maritime des passagers et des marchandises vers les îles de Molène, Ouessant et Sein ainsi que le transport des marchandises vers l'île de Batz. Ces délégations de service public arrivant à échéance fin 2015, une consultation des usagers sur le niveau de service actuel a été engagée. Des panneaux d'information ont été présentés dans chacune des mairies concernées et des permanences ont été assurées en juillet par les services du conseil général en charge du dossier.

Il a été décidé de prolonger jusqu'au vendredi 19 septembre cette consultation des usagers. Les panneaux d'information exposés en mairie ainsi que les registres destinés à recueillir les observations ou propositions du public resteront donc à disposition pendant toute cette période.

Toutes les informations relatives à cette concertation sont accessibles sur le site internet du conseil général (www.cg29.fr). Les observations pourront également être déposées par ce moyen jusqu'au 19 septembre.

Le mécanicien prévient la police.

Collectif Gaza : rassemblement ce jeudi devant la gare

Le collectif Gaza appelle à un rassemblement, ce jeudi 14 août, à 18 h, devant la gare SNCF de Brest, pour réaffirmer sa solidarité avec les Palestiniens de Gaza, qui tentent de survivre dans les ruines de leur pays, après un mois de bombardements :

« À Gaza, la trêve de 72 heures s'est achevée mercredi soir, rappelle le comité. Et les discussions au Caire entre Palestiniens et Israéliens, par l'intermédiaire de l'Égypte, ne semblent pas parvenir à de véritables avancées. »

Justice

Deux mois de prison ferme pour recel de vol

L'homme jugé mercredi pour recel de vol au tribunal correctionnel de Rennes « est un habitué », selon le juge. À 30 ans, il entame sa quatrième année de détention près de Rennes (Ille-et-Vilaine). Son casier est rempli de vingt-six condamnations, principalement pour vol.

Le 14 septembre 2010, à Brest, un mécanicien se fait voler dans son garage des outils Facom. Deux jours plus tard, il repère sur *Le Bon Coin*, un site de vente entre particuliers, une annonce qui propose des outils correspondants à ses outils volés.

Un rendez-vous est fixé au vendeur sur le parking du Géant, du Phare de l'Europe, à Brest. L'acheteur reconnaît ses outils volés, le vendeur est interpellé.

Le prévenu conteste devant le tribunal : « Ces outils sont à moi, je ne les ai pas volés. Je les avais achetés à un particulier sur *Le Bon Coin*. »

Le juge Yoann Wolff s'étonne : « C'est quand même bizarre de constater un vol et de retrouver exactement le même type d'outil sur *Le Bon Coin*, deux jours après. Il est condamné à deux mois de prison ferme.